



PLU intercommunal

valant Programme Local de l'Habitat

PLUiH

Les élus du territoire communautaire engagent la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.

Une démarche qui va durer 5 ans et associer les habitants des 71 communes du territoire
Dans le cadre de la concertation publique, plusieurs dispositifs seront mis en place :



Des lettres spécifiques aux avancées du PLUiH

<https://sites.google.com/view/plui-h/documents?authuser=0>



Un registre de concertation à disposition :

- au siège de l'intercommunalité à Rue
- à l'antenne d'Ailly-le-Haut-Clocher (1 rue d'Ergnies)



Une exposition évolutive et mobile



Des réunions publiques



Un questionnaire en ligne

Vous pouvez également adresser vos requêtes et propositions :

→ Par courrier papier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre
33bis, route du Crotoy 80120 RUE

→ Par courrier électronique à l'adresse suivante :

pluih@ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE